



# Société Neuchâteloise de Tir Sportif

## Division pistolet – Chef des concours « Individuel »

Leuenberger Gilbert – Ormes 2 – 2300 La Chaux-de-Fonds  
Mobile: 079 235 84 84 – E-mail: lamontagnarde@bluewin.ch

## Note explicative pour le déroulement du CMD

Jusqu'à l'année 2020, la société cantonale prenait en charge l'organisation des séances de qualification aux championnats suisses, via le Championnat de Match Décentralisé. Dès 2021, une nouvelle application « Score » disponible sur le site FST (swissshooting.ch) délègue cette organisation à chaque société, via son responsable interne.

**Les concours concernés sont :**  
**Pistolet 10m, toutes les disciplines**  
**Pistolet 25m, toutes les disciplines**  
**Pistolet 50m, toutes les disciplines**

Cela implique les changements suivants :

### 1. Qualification à la finale cantonale avec matériel SNTS

Les tireurs et responsables de sociétés téléchargent les feuilles de stand depuis le site de la SNTS. Les feuilles de stand doivent être retournées au chef du concours : **Gilbert Leuenberger**. Les cibles et les bandes d'imprimante sont à conserver jusqu'à la finale cantonale.

La participation au tir de qualification est gratuite.

La participation à la finale, selon le règlement des indemnités, est de CHF 20.00 par tireur.

Délai de retour pour les finales 25/50m : **Samedi 27 août 2022**

Délai de retour pour la finale 25m Standard : **Samedi 3 septembre 2022**

Le déroulement des tirs est soumis aux dispositions d'exécution (DE) de la FST.

Nous vous rappelons que les dates des finales cantonales sont les suivantes : 09.09.22 (maîtrise C), 10.09.22 (maîtrises A et B), 16.09.22 (maîtrise standard).

### 2. Qualification aux Championnats suisses avec matériel FST

Les tireurs et responsables de sociétés s'inscrivent directement et commandent le matériel FST via l'application Score. Les résultats sont à reporter sur la même application. Le matériel est à retourner selon les DE de la FST.

**Remarque :** Les résultats du CMD peuvent être pris en compte pour la qualification aux finales cantonales. Dans ce cas, le responsable de société ou le tireur avisera le chef du concours (dans les délais ci-dessus) qui reprendra les résultats sur l'application « Score » et validera ces résultats pour la qualification cantonale.

Dans tous les cas, les tireurs tirent leur programme à domicile.

Les Hauts-Geneveys, 09 juillet 2022

Responsable Division Pistolet  
Michael Leuenberger